Congrès AFSP Strasbourg 2011

ST53 : Genre et Nation

Virginie Dutoya, CERI/SciencesPo, virginie.dutoya@sciences-po.org

« La bru du Pakistan » : Genre, sexualité et nationalisme dans la relation Inde/Pakistan

En 2010, l'annonce du mariage entre la joueuse de tennis indienne Sania Mirza et le joueur de cricket Shoaib Malik a suscité une polémique en Inde, et des réactions généralement très enthousiastes au Pakistan. Pour de nombreux Indiens, et notamment ceux proches des mouvements dits « nationalistes hindous » ce mariage n'était rien de moins qu'une trahison, tandis que grand nombre de Pakistanais se sont enthousiasmés pour cette histoire « romantique » et ont cultivé l'espoir que non seulement le jeune couple s'installerait au Pakistan, mais aussi que Sania Mirza prendrait la nationalité de son époux, et jouerait pour sa nouvelle patrie. Sania Mirza s'est ainsi vu attribuer le « titre » de « Pakistan's daughter-in-law » par une ministre pakistanaise, qualification qu'elle a sèchement refusée, arguant que son union se faisait avec un homme et non avec un pays, et qu'elle ne voulait d'ailleurs ni vivre au Pakistan, ni représenter cette nation sur le plan sportif.

Cette affaire est sans nul doute anecdotique mais elle cristallise la complexité du rôle qu'ont le genre et la sexualité (et notamment celle des femmes) dans la définition des identités indienne comme pakistanaise, et dans la relation qu'entretiennent les deux nations. En effet, pour comprendre les réactions engendrées par ce mariage, il faut à la fois saisir le caractère crucial du contrôle de la sexualité féminine dans la définition des identités nationales indiennes et pakistanaises, le caractère genré, voire sexualisé, de l'hostilité qui règne entre les deux pays, et enfin la position des minorités religieuses dans les deux nations, et le rôle qu'elles jouent dans les représentations qu'ont les deux pays l'un de l'autre.

Si l'affaire Sania-Shoaib est analysée essentiellement par le biais des médias[1] (et d'internet), nous la replacerons ensuite dans le contexte plus large des nationalismes indiens et pakistanais, afin de mettre en avant les liens entre la production et la régulation par l'Etat de l'identité nationale et le contrôle de la sexualité des femmes. En particulier, nous analyserons comment « la romance » et le mariage sont des éléments cruciaux pour comprendre le développement du nationalisme en Inde et au Pakistan, et la relation entre ces deux pays, ce qui se répercute à la fois sur la possibilité d'union (sexuelle, romantique et/ou maritale) entre ressortissants des deux pays, mais aussi sur la liberté sexuelle de toutes les femmes, et en particulier de celles appartenant aux minorités religieuses.

I . Retour sur « l'affaire Sania Shoaib »

« L'affaire » et ses retombées légales

Sania Mirza est une joueuse de tennis extrêmement célèbre en Inde, appartenant à une frange privilégiée de la minorité musulmane de la ville d'Hyderabad[2], et dont la vie privée a toujours

[1] L'essentiel des coupures de presse utilisées proviennent soit des versions en ligne de journaux pakistanais et indiens ainsi que des dossiers de presse de l'ONG pakistanaise Uks (Islamabad), et de ce fait, dans la majorité des cas, les numéros de page ne sont pas précisés (l'url de l'article est donné le cas échéant).

[2] Cette ville, capitale de l'Etat d'Andhra Pradesh, a la particularité d'avoir été la capitale d'un des royaumes musulmans du sud de l'Inde. De ce fait, bien que l'Andhra Pradesh soit en grande majorité peuplé d'hindous

généré une couverture médiatique importante, en Inde bien sûr, mais aussi au Pakistan. L'annonce de ses fiançailles, puis leurs ruptures, en 2009, avec un « ami d'enfance », avait déjà fait couler beaucoup d'encre et son mariage en 2010 à Shoaib Malik, un joueur de cricket pakistanais, a suscité un intérêt médiatique encore plus important dans les deux pays, aussi bien dans la presse, qu'à la télévision et sur internet (blogs, forums, réseaux sociaux, sites de partage de vidéos, etc.)[3].

Annoncé fin mars 2010, le mariage a été célébré dès la mi-avril, notamment afin de couper court à la polémique qui enflait sur plusieurs fronts. En effet, Sania Mirza a tout d'abord été critiquée par la droite hindoue, et notamment la *Shiv Sena*, selon laquelle épouser un pakistanais était incompatible avec la défense des couleurs indiennes sur le plan sportif. Le couple était aussi en proie aux critiques de mouvements musulmans car les deux fiancées vivaient sur le même toit (chez les parents de la fiancée) avant le mariage. Un autre « scandale » a ensuite éclaté lorsqu'il s'est avéré que Shoaib Malik était déjà marié à une Indienne musulmane, de la même ville. Le mariage aurait été contracté en 2002, au téléphone, comme cela s'est développé dans la communauté musulmane du sous-continent[4]. Shoaib Malik disait n'avoir jamais rencontré la jeune femme, avec qui selon lui le mariage n'était pas valable, car il y avait eu tromperie quant à la photo envoyée[5]. Il a toutefois finalement divorcé de cette dernière (même si le droit indien autorise la polygamie pour les musulmans). Toutefois, cette affaire n'a pas ébranlé la popularité du couple au Pakistan, où leur mariage a été célébré en grandes pompes et en présence de représentants de l'Etat à la fin du mois d'avril, malgré le refus de Sania Mirza de jouer pour le Pakistan, ou de prendre la nationalité pakistanaise.

Cette affaire a suscité plusieurs actions légales, n'ayant pas données de suite à ce jour. Sania Mirza a été accusée de « trahison », car selon le plaignant, « She earned crores of rupees while playing tennis as an Indian player. Now her act of marrying a Pakistani amounts to sedition »[6]. La plainte n'a pas été jugée recevable. En revanche, a été jugée recevable, la plainte du fondateur d'une petite organisation musulmane, qui a accusé le couple, la « première épouse » de Shoaib Malik (Ayesha), le père de S. Mirza, et différents protagonistes, d'avoir, en masquant la vérité sur le premier mariage de Shoaib Malik et en étouffant l'affaire, « blessé » les sentiments religieux de la communauté musulmane, en infraction avec la section 295 (A) du code pénal indien (*Deliberate and malicious acts, intended to outrage religious feelings or any class by insulting its religion or religious beliefs*)[7]. D'autres affaires ont également été lancées, sans succès au Pakistan, notamment

---

parlant une langue dravidienne, le télougou, il existe toujours une forte minorité musulmane, ourdouphone (l'ourdou est considéré comme la langue « musulmane » du sous-continent) à Hyderabad.

[3] La chaîne de télévision privée pakistanaise *Geo* en partenariat avec le journal *The News* a consacré un portail au mariage, analysant notamment les recherches sur internet au sujet du couple. Les Pakistanais sont les premiers à entrer les mots clés tels que Sania ou Shoaib, les Indiens n'arrivent qu'en troisième position. http://www.geo.tv/important_events/2010/saniashoaibwedding/english_10_04_2010.asp

[4] En effet, si le contrat de mariage, *nikaah*, doit être accepté par les deux parties, le contrat peut être signé par procuration. Cette interprétation a permis le développement des *phone nikaah*, *chat/skype nikaah*, etc. La *Jamaat-e-Islami*, un parti politique islamique majeur au Pakistan les considère comme valides dans son ouvrage consacré au droit familial. Mobibul HAQ SAHIBZADA, *Women, Family and Islam*, Islamabad, Women Commission Jamaat-e-Islami Pakistan, 2005, p.58

[5] "I have neither seen nor met Ayesha: Shoaib". *The Hindu*. 6 avril 2010. http://www.hindu.com/2010/04/06/stories/2010040662171200.htm

[6] "Police case against Sania Mirza for marrying Shoaib Malik". *Times of India*, 6 avril 2010 http://economictimes.indiatimes.com/articleshow/5767835.cms

[7] "Court tells police to register case against Shoaib-Sania" *The Hindu*, 21 avril 2010 http://www.thehindu.com/news/cities/Hyderabad/article406989.ece

pour violations des règles quant à la célébration des mariages et la commercialisation de billets pour assister à une cérémonie qui s'est tenue dans un stade pakistanais[8].

Le nationalisme et l'asymétrie des réactions

En Inde et au Pakistan, le mariage a suscité de fortes réactions. « L'événement » a bénéficié d'une large couverture médiatique à la télévision, dans la presse (y compris généraliste) et sur le web au travers de blogs, sur le réseau *Facebook*, des centaines de groupes/pages/profils ont été consacrés à ce mariage[9]. Mais l'asymétrie des réactions frappe : alors que le journal pakistanais *The News* créait une page spéciale pour permettre au public d'envoyer des messages de félicitations au couple, le *Times of India* publiait des articles intitulés « There's something about Paki men »[10] ou « Cross border marriages... Do they last*?* »[11]. De même, si l'identité des créateurs des pages, groupes et profils *Facebook* n'est pas toujours claire, les « soutiens » au mariage rassemblent principalement des internautes aux noms musulmans, pour un certains nombre localisé au Pakistan, tandis que les critiques rassemblent plutôt des internautes à noms hindous (en Inde et dans la diaspora).

L'asymétrie s'observe également dans les réactions émanant du monde politique. Du côté indien, la *Shiv Sena* a été le parti qui a eu la réaction la plus virulente, et qui a en réalité lancé le débat lorsque son leader, Bal Tackeray, a écrit dans l'éditorial du mensuel édité par le parti, *Samaana* : « Sania will not remain an Indian. Had her heart been Indian, it wouldn't have beaten for a Pakistani. If she wished to play for India, she should have chosen an Indian life partner »[12]. Mis à part la *Shiv Sena*, le monde politique indien a peu réagi à la nouvelle. Un membre peu proéminent du Bharatiya Janata Party, autre parti de la droite hindoue, a émis des critiques similaires[13], mais le reste du parti n'a pas fait de commentaires. En revanche, le gouvernement pakistanais s'est très officiellement réjouit du mariage, envoyant des représentants aux célébrations qui ont eu lieu au Pakistan, tandis que nombre de parlementaires ont exprimé leur félicitations aux mariés, espérant notamment que cela améliorerait les relations entre les deux pays[14]. Une ministre, Firdhous Ashiq Awan, par ailleurs députée de la ville d'origine du marié, présente aux célébrations, a souligné l'importance du mariage pour la relation Inde-Pakistan, parlant à cette occasion de « *marriage diplomacy* »[15].

---

[8] Des régulations existent contre les célébrations trop « fastueuses » des mariages au Pakistan, dans la mesure où de telles célébrations seraient non-islamiques, mais aussi trop couteuses et consommatrices en énergie, etc. Il n'est notamment pas autorisé de servir plus d'un plat chaud, ou de dépasser une certaine heure.

[9] Nous avons mené des recherches à différentes dates en utilisant différentes orthographes possibles de la combinaison « sania + shoaib ».

[10] Kalpana SHARMA, « There's something about Paki men", *Times of India*, 6 avril 2010

[11] Arunima SRIVASTAVA, « *Cross border marriages... Do they last?* », *Times of India*, 6 avril 2010 http://toi.timesofindia.indiatimes.com/life/relationships/man-woman/Cross-border-marriages-Do-they-last/articleshow/5766080.cms

[12] cité dans « Shiv Sena attacks Sania, asks her to marry an Indian ». *Hindustan Times*. April 02, 2010, http://www.hindustantimes.com/Now-Shiv-Sena-attacks-Sania-asks-her-to-marry-an-Indian/H1-Article3-526074.aspx

[13] « BJP protests Sania's marriage ». *The Hindu.* 4 avril 2010 http://www.hindu.com/2010/04/04/stories/2010040459350300.htm

[14] « Parliamentarians hail Sania-Shoaib engagement ». *The Nation.* April 01, 2010. http://www.nation.com.pk/pakistan-news-newspaper-daily-english-online/Sports/01-Apr-2010/Parliamentarians-hail-SaniaShoaib-engagement

[15] "Khawateen parliament parliamentarian ko Paakistaan haquuq ki hafaazat karna hogii : Firdous Ashiq Awan" ("Firdous Ashiq Awan: "Les femmes parlementaires doivent surveiller le droit pakistanais'". *Jang*, 5 aout 2010.

Une autre réaction intéressante est celle du président de la fédération pakistanaise de tennis, qui a ainsi déclaré: « Asian women traditionally follow their husbands, which is why I'm hopeful that someday she would be inspired by Shoaib to play for Pakistan »[16]. Ces propos semblent indiquer que la différence de réaction entre Indiens et Pakistanais ne puisse être expliquée par une plus grande « largeur d'esprit » du côté pakistanais mais plutôt que, comme le suggérait une bloggeuse pakistanaise, il y ait là une rencontre entre machisme et nationalisme[17].

Droit des femmes, autonomie sexuelle et mouvements de femmes

Il y a eu au début de l'affaire Sania-Shoaib quelques féministes pour s'émouvoir du caractère profondément sexiste de l'idée du « gain » d'une femme du côté pakistanais, et de la « perte » du côté indien. La bloggeuse que nous venons de mentionner en est un bon exemple. Toutefois, l'émergence de la figure de la première épouse de Shoaib Malik a changé la donne. En effet, traditionnellement, les mouvements de femmes des deux côtés de la frontière sont opposés à la polygamie, même s'ils peuvent chercher à rendre cette position compatible avec l'islam. Par ailleurs, l'attitude de Sania Mirza et Shoaib Malik a rapidement généré une forte antipathie dans le mouvement des femmes, à la fois parce que Sania Mirza n'a pas semblé s'émouvoir de l'apparition de cette première épouse (la nouvelle a hâté le mariage), tandis que Shoaib Malik se défendait d'avoir épousé cette femme arguant notamment qu'elle était « plus grosse » aujourd'hui que sur la photo qu'il avait eue ! De ce fait, les mouvements qui ont exprimés une position officielle l'ont fait du côté de la première épouse[18], tandis que beaucoup de féministes se sont tout simplement détournées de l'affaire, expliquant qu'elle n'avait rien à voir avec les « vrais problèmes » des femmes[19].

Cette analyse ignore un certain nombre de problèmes liés à l'autonomie sexuelle des femmes posés par cette affaire. En effet, la question qui a soulevé les débats était celle du droit de Sania Mirza de choisir un époux en dehors de la communauté nationale, et non le contraire. Dans l'analogie entre famille et nation, Sania Mirza et Shoaib Malik étaient la fille et le fils de leur nation, leurs compatriotes étant leurs frères et sœurs. Dans cette perspective, Sania Mirza a souvent été renommée la *bahu* (belle-fille) du Pakistan, et la *bhaabhi* (épouse du grand frère) des Pakistanais. Inversement, l'Inde et les Indiens devenaient le *saalaa* (frère de l'épouse pour son mari) de Shoaib Malik, et par extension de tous les Pakistanais. Ot ces termes ne sont pas neutres. Traditionnellement, la *bahu* surtout juste après son mariage se doit d'être soumise et silencieuse, ce qui explique peut-être l'objection de Sania Mirza au surnom de « *Pakistan ki bahu* ». Le terme *saalaa* est particulièrement révélateur. Dans les forums, sur les réseaux sociaux, un grand nombre de Pakistanais félicitaient Shoaib Malik d'avoir fait de l'Inde le *saalaa* du Pakistan. En effet, *saalaa* en hindi comme en ourdou est également une insulte, réservé à la gente masculine. La polysémie de ce terme s'appuie sur l'asymétrie profonde qui existe entre la famille du marié et celle de la mariée, au bénéfice des premiers.

---

[16] Cité dans "Sania should follow tradition, play for Pakistan after marriage: PTF chief". *Times of India*. 1 avril 2010. http://timesofindia.indiatimes.com/sports/events-tournaments/Sania-should-follow-tradition-play-for-Pakistan-after-marriage-PTF-chief/articleshow/5750280.cms

[17] Ambeer RAHIM SHAMSI, "Couldn't she just find a nice Indian boy?". (note de blog) postée le 3 avril 2010. http://blog.dawn.com/2010/04/03/couldn%E2%80%99t-she-just-find-a-nice-indian-boy/. Incidemment, cette note a été l'objet de 944 commentaires, ce qui faisait d'elle la note la plus commentée de tous les blogs hébergés par le site du journal pakistanais *Dawn* (au 15 mars 2011)

[18] "Women's groups pitch in, extend support to Ayesha". *Times of India*, Apr 7, 2010 http://timesofindia.indiatimes.com/city/hyderabad/Womens-groups-pitch-in-extend-support-to-Ayesha-/articleshow/5768691.cms

[19] Entretiens en Inde et au Pakistan

Une femme qui impose à ses frères de devenir les *saalaa* de leur ennemi leur fait ainsi une grande insulte.

Ainsi de nombreux commentateurs, s'identifiants comme « indiens » dirigeait de violents commentaires à l'encontre de Sania Mirza. Sur le site de partage de vidéo *youtube*, en réponse à une vidéo où une autre sportive de haut niveau Indienne (et hindoue) expliquait qu'elle n'épouserait jamais un Pakistanais, un commentateur s'exprimait ainsi ;

> « Indian government should take away the right of Indian citizenship from Sania Mirza and let the bitch play from the shit uncivilized Paki country..... (sic) »[20]

Inversement, deux commentateurs s'identifiant comme "pakistanais" tenaient les propos suivant sur le site du *Times of India* :

> « Unfortunately for your guys, your girls love us, the Pakistanis. (…). Lets be honest, among billions of you, she could not find a single decent guy. » [21]

> « All of those who criticising Pakistan, the blessed land, should accept that you Indians have become our 'Salas' »[22]

Dans ces propos (qui sont parmi les moins obscènes), se mélangent une forme de nationalisme et de compétition sexuelle entre hommes, dans laquelle les enjeux sont le contrôle de « ses femmes » et la conquête de celles de l'ennemi. Toutefois, le fait que Sania Mirza soit musulmane a aussi eu un impact sur la forme qu'a prise la polémique. En premier lieu, l'alliance entre une musulmane indienne et un musulman pakistanais renforce en quelque sorte l'idéologie sur laquelle le Pakistan a été fondé, c'est-à-dire qu'il existerait une « nation » musulmane à l'échelle du sous-continent. De ce fait, l'intégration de Sania Mirza dans la nation pakistanaise ne pose pas de problèmes, contrairement à ce qui aurait pu être le cas si elle avait été hindoue[23].Par ailleurs, sa religion la rend extrêmement suspecte pour la droite hindoue, tout en la soumettant à une forte surveillance de la part des groupes musulmans se réclamant de « l'orthodoxie ». Il faut ainsi souligner que Sania Mirza a à plusieurs reprises été au centre de polémiques menées par ces deux groupes pourtant théoriquement opposés. On l'a notamment attaquée pour « insulte au drapeau national » suite à une conférence de presse où elle avait mis ses pieds sur une table sur laquelle était aussi posé un petit drapeau indien, et elle avait du faire face à des *fatwas* quant à la longueur de ses jupes.

L'affaire Sania-Shoaib, certes triviale[24], nous fournit donc des pistes pour penser le rôle qu'ont le genre et la sexualité (et notamment celle des femmes) dans la définition des identités

---

[20] Commentaire de « sunnysahota09 » laissé http://www.youtube.com/watch?v=mIPl8whMgSM, (consulté le 13 avril 2011)

[21] Commentaire laissé par « Khan, Lahore », le 13 avril, 2010 à 11:12 sur http://timesofindia.indiatimes.com/sports/events-tournaments/sania-shoaib-wedding/Sania-Mirza-to-wed-Shoaib-Malik-today/articlesho w/5786779.cms

[22] Commentaire laissé par « Khan, Dubai », le 13 avril, 2010 à 11:02 sur http://timesofindia.indiatimes.com/sports/events-tournaments/sania-shoaib-wedding/Sania-Mirza-to-wed-Shoaib-Malik-today/articlesho w/5786779.cms

[23] A ce titre, le seul groupe facebook que nous ayons pu identifier comme étant à la fois « pakistanais » et « opposé au mariage » (intitulé « Hate sania and shoaib ») reprochait à Shoaib Malik d'épouser une « *hindu bacchi* » c'est-à-dire une fille hindoue : http://www.facebook.com/group.php?gid=116761471679605

[24] Quoique globalement « retombée », cette affaire a encore suscité des commentaires en mai 2011, lorsque le magazine pakistanais *Newsweek Pakistan* a inclus la joueuse dans sa liste des « 100 femmes qui peuvent faire bouger le Pakistan ». Au prétexte de couvrir la « polémique » (à notre connaissance inexistante) que l'inclusion

indienne comme pakistanaise, et dans la relation qu'entretiennent les deux nations. Les femmes, et le contrôle de leur sexualité, sont des éléments clés des identités nationales indiennes et pakistanaises, mais aussi dans la construction de l'hostilité entre les deux pays.

II. Femmes, genre et construction des nationalismes indiens et pakistanais

La période coloniale et la partition

De nombreux travaux ont souligné à quel point le processus de colonisation et le nationalisme avaient été des phénomènes genrés en Asie du sud[25]. L'entreprise coloniale britannique s'est appuyée sur des hiérarchies genrées, a transformé les conceptions du genre, et a engendré des réactions tout aussi genrées. Ainsi Mrinalini Sinha souligne que :

> « women (...) have clearly played a significant role in the production and maintenance of national communities and national identities (…). Women (…) are conspicuous in nationalist discourses as symbols of national culture and, through the control of women's sexuality, as the markers of community boundaries».[26]

Les femmes étaient ainsi un « site » de construction de l'identité nationale[27]. Toutefois cette construction s'est également fondée sur un processus de différenciation des communautés religieuses, qui a finalement mené à la naissance d'une identité nationale pakistanaise distincte (quoique mal définie et divisée). L'émergence de deux nationalismes distincts est un processus complexe, mais dans lequel les femmes ont joué un rôle tout particulier, dans la mesure où leurs corps sont devenus marqueurs de l'identité mais aussi de l'altérité, ce qui explique en partie la violence d'ordre sexuel qui a accompagné les mouvements de populations lors de la partition. Le nombre des victimes de la partition est méconnu et controversé, les estimations allant de 500000 à 1,5 million de morts, toutefois, tous

---

d'une Indienne dans cette liste aurait suscité au Pakistan, le journal indien *Times of India* a consacré un article à la question, qui a lui généré des centaines de commentaires. « Sania Mirza a great 'shaker' in Pakistan », *Times of India*, 25 mai 2011. http://timesofindia.indiatimes.com/city/hyderabad/Sania-Mirza-a-great-shaker-in-Pakistan/articleshow/8562526.cms
Quelques jours plus tard, le parcours de la joueuse en double à Roland-Garros (elle et sa partenaire sont arrivées en finale) a été suivi par la presse indienne, les articles en ligne générant une fois de plus de nombreux commentaires quant à la pertinence, pour un Indien, de soutenir une Indienne mariée à un Pakistanais (et d'ailleurs quant à la possibilité même d'un tel état civil). Voir par exemple : « Sania-Vesnina beat Huber-Raymond to enter French Open finals », *Times of India*, 2 juin 2011.
http://timesofindia.indiatimes.com/sports/events-tournaments/french-open-2011/indian-challenge/Sania-Vesnina-beat-Huber-Raymond-to-enter-French-Open-finals/articleshow/8685684.cms

[25] On peut se rapporter, entre autres, aux travaux de Geraldine FORBES, *Women in Modern India*, Cambridge: Cambridge University Press, 1996, 289p., Ashis NANDY, *L'ennemi intime*, Paris: Fayard, 2007, 171p., Mrinalini SINHA, "Gender and Nation," In Sue MORGAN (ed.), *The Feminist History Reader,* Abingdon: Routledge, 2006, p. 324-338 et Mrinalini SINHA, "Unraveling Masculinity and Rethinking Citizenship: A Comment," In Stefan DUDINK, Karen HAGEMANN, and Anna CLARK, (ed.), *Representing Masculinity: Male Citizenship in Modern Western Culture*, New York: Palgrave MacMillan, 2007, p. 261-274, Maitrayee CHAUDHURI, *Indian Women's Movement: Reform and Revival*, London: Sangam Books, 1993, 210p. Christine KEATING, "Framing the Postcolonial Sexual Contract : Democracy, Fraternalism, and State Authority in India," *Hypatia*, vol. 22, Fall 2007, p.130-145.

[26] M. SINHA (2006) *op.cit.* p.325

[27] Pour reprendre les propos de Lata Mani « Tradition was thus not the ground on which the status of women was being contested. Rather the reverse was true: women in fact become the site on which tradition was debated and reformulated », citée par G. FORBES, *op. cit.* p.12

s'accordent sur l'importance de la violence contre les femmes et on estime qu'environ 75 000 ont été violées et/ou enlevées, des deux côtés de la frontière[28].

Cette situation a généré une forte émotion dans les deux pays, qui ont rapidement engagé des négociations pour la « récupération » des femmes. Des actrices du mouvement féministe ont participé à ces opérations, notamment en Inde où Mridula Sarabhai a été la force organisatrice de cette action, militant activement pour le passage d'une loi au parlement et la signature d'accords avec le Pakistan[29]. Mais malgré l'engagement de féministes dans cette opération de « sauvetage », cette dernière fut fondée sur des conceptions patriarcales de l'identité des femmes et de l'Etat. En effet, une « personne enlevée » était définie comme un enfant male de moins de 16 ans ou toute femme qui s'était trouvée dans une famille d'une autre religion que la sienne après la partition, alors que sa famille se trouvait dans l'autre pays. Elle devait alors être ramenée à « son pays » quelque soit sa volonté[30]. Or, indépendamment des circonstances de leur enlèvement initial, certaines de ces femmes ne souhaitaient pas rejoindre leur famille[31]. Mais bien qu'elles soient devenues, en droit, citoyennes de leur pays de résidence au moment de la partition, il ne leur était donné aucune possibilité de recours ou liberté de choix. Selon Kamla Bhasin et Ritu Menon ceci est liée à une représentation des femmes comme appartenant de façon essentielle à une communauté, et étant investie de la préservation de l'honneur de cette communauté, et un refus de voir dans les femmes « enlevées » des citoyennes, au-delà de leur image de victimes d'une violence ciblant le site le plus critique du contrôle patriarcal, à savoir la sexualité[32]. Alors qu'un hindou pouvait faire le choix d'être pakistanais indépendamment du reste de sa famille, ou un musulman d'être indien, ce choix n'était pas ouvert aux femmes, qui devaient suivre leur famille.

Les femmes et le droit de la nationalité

Cette vision selon laquelle la femme ne peut pas, individuellement, être une nationale a part entière, s'est perpétuée après les événements de la partition, malgré le consensus au sein des assemblées constituantes quant à l'égalité de genre, et l'attribution facile et rapide de droits politiques égaux aux femmes. Vis-à-vis de la nationalité, les femmes sont donc définies comme passives, ce qui se retrouve dans le droit de la citoyenneté (comme nationalité) mis en place par les deux pays à l'indépendance. Ce droit est fondé sur de profondes asymétries, en particulier pour le cas qui nous intéresse spécifiquement ici, à savoir les unions transnationales. En effet, dans des systèmes familiaux patrilinéaires et patrilocaux, l'idée que la femme puisse transmettre sa nationalité (ou d'autres caractéristiques perçues essentielles à l'identité telles que la religion) par le mariage (voire à ses enfants) semble inepte. Ainsi, le Comité sur la Constitution fédérale de l'Assemblée constituante indienne trouve légitime de s'interroger quant à ce qu'il advient de la nationalité d'une femme (mais pas d'un homme) qui

[28] Lionel BAIXAS, "Thematic Chronology of Mass Violence in Pakistan, 1947-2007", *Online Encyclopedia of Mass Violence*, [online], publié juin 2008, accès : 9 March 2011, URL : http://www.massviolence.org/Thematic-Chronology-of-Mass-Violence-in-Pakistan-1947-2007, ISSN 1961-9898

[29] Aparna BASU, *Mridula Sarabhai: Rebel with a Cause*, New Delhi : Oxford University Press, 1996 (chap. 8)

[30] Ritu MENON, Kamla BHASIN, "Recovery, Rupture, Resistance: Indian State and Abduction of Women during Partition", *Economic and Political Weekly*, 24 avril 1993 [WS], p.4

[31] Certaines s'étaient accommodées d'une situation qui avaient déjà duré plusieurs années au moment du « sauvetage », craignaient la réaction de leur famille, voire étaient hostiles à leur famille qui les avaient « échangées » contre leur passage en sécurité de l'autre côté de la frontière. *ibidem.* p.5

[32] *Ibidem.* p.7

se marie[33]. Plus tard, un élu s'interroge sur la nationalité d'un enfant né au Japon d'un couple japonais, mais dont le père résiderait en Inde au moment de sa naissance[34].

Au Pakistan, les débats sont moins riches, mais les dispositions étant similaires, ce qui invite à penser que les justifications sont semblables à celles qui ont court en Inde. Ceci a d'ailleurs été confirmé récemment par le gouvernement pakistanais lorsqu'il a eu à répondre devant la *Federal Shariat Court* de l'inégalité des femmes dans la transmission de la nationalité par le mariage. Le ministère de l'intérieur a répondu que l'on ne pouvait comparer le mariage d'une Pakistanaise avec un étranger à celui d'un Pakistanais avec une étrangère, et si la première union donnait la nationalité pakistanaise à l'époux, alors cela favoriserait des mariages « migratoires » ainsi que des mariages à des fins d'espionnage, notamment par des Indiens[35]. Il y a donc une asymétrie entre hommes et femmes dans la transmission de la nationalité dans le mariage, qui renvoie à une asymétrie entre le statut de l'époux et sa famille et celui de l'épouse et de sa famille et invite donc à revenir sur les représentations de l'union matrimoniale dans les deux pays.

III. Contrôle de la sexualité et du mariage au sein de la nation : Femmes et identité nationale et culturelle en Inde et au Pakistan

Inégalités de genre et institution matrimoniale

Traditionnellement, le mariage, que ce soit dans la communauté hindoue ou musulmane, a toujours été une affaire sociale et familiale et non une expérience privée et individuelle. Les règles du mariage sont strictement définies, et la volonté des futurs époux n'est généralement pas prise en compte. Dans la tradition hindoue, le consentement des époux n'est pas une question, et le mariage d'amour, est d'ailleurs considéré comme étant l'un des plus bas dans la « typologie » des mariages établie dans les *Lois de Manu*, et reconnue notamment dans les castes les plus élevés : le mariage *gandharva* (union volontaire des amants dans le but de satisfaire leur désir sexuel) est à proscrire, tandis que les quatre formes du *kanyadan* (don d'une vierge) sont à préférer[36]. L'islam donne une place beaucoup plus importante au consentement des époux, qui est considéré comme nécessaire à l'établissement du contrat. Toutefois, historiquement, les musulmans de l'Inde ne se sont pas distingués des hindous sur cette question[37]. En outre, les règles strictes quant au choix des époux dans la religion hindoue (bien qu'elles puissent varier selon les castes), et en particulier en Inde du nord ont souvent été également appliquées par les musulmans.

Un élément important du mariage, tout particulièrement dans le nord de l'Inde (quelles que soit les communautés concernées) concerne l'inégalité entre la famille du marié et celle de la mariée. Dans la pensée brahmanique, le don de la vierge doit s'accompagner d'un autre don (la dot) particulièrement dans le cas d'un mariage hypergamique, qui considéré comme la

[33] Memorundum CA/63/Cons./47, reproduit dans *Constituent Assembly of India Debates (proceedings)*, vol. 4, 21 juillet 1947, p.39

[34] *Constituent Assembly of India Debates (proceedings)*, vol.3, 29 avril 1947, p.22

[35] *Federal Shariat Court*, décision du 12 décembre 2007 dans « suo moto notice n°1/K of 2006 », p.4-5

[36] Prem CHOWDHRY, "Private Lives, State Intervention: Cases of Runaway Marriage in Rural North India", *Modern Asian Studies*, vol. 38, n°1, 2004, p.64.

[37] Sur le plan pratique, le principe de la séparation des femmes vis à vis des *non mahram*, c'est-à-dire des hommes qu'elles peuvent effectivement épouser, rend difficile l'idée d'un mariage fondé sur l'amour tel que conçu dans la modernité occidentale. Il est vrai que le *purdah* n'était effectivement respecté que par une élite musulmane, toutefois, les autres musulmans suivaient également le principe du mariage arrangé dans lequel la question du consentement ne se posait pas. David BLOOM, P. H. REDDY, "Age Patterns of Women at Marriage, Cohabitaltion, and First Birth in India," *Demography*, vol. 23, n°4, novembre 1986, p.512.

forme la plus convenable. Donner sa fille en mariage, pour les hindous comme les musulmans, implique la reconnaissance de son inégalité sociale et statutaire dans la hiérarchie des castes[38] vis-à-vis de la famille du marié. C'est pourquoi le terme de « *saalaa* » qui désigne pour un homme le frère de son épouse (et qui est commun à l'hindi et l'ourdou), est aussi une insulte. Si la langue française admet aussi, dans le langage familier, un double emploi du terme « beauf », l'insulte de *saalaa* est considérée comme beaucoup plus violente et est sans doute liée au fait qu'appeler quelqu'un (qui ne l'est pas) *saalaa* implique que l'on peut avoir un accès sexuel illimité à sa sœur, mai aussi à l'infériorité traditionnelle de la famille de la mariée vis-à-vis de celle du marié. La situation est plus complexe dans le cas des musulmans et des hindous de l'Inde du sud, dans la mesure où les mariages intrafamiliaux (entre cousins notamment) sont beaucoup plus fréquents. Toutefois, l'idée du mariage comme un « don » d'une vierge reposant sur la supériorité de la famille du marié (*bride-takers*) vis-à-vis de celle de la mariée (*bride-givers*) est présente au nord comme au sud, et constitue un référentiel moral dominant, même si pas toujours effectivement pratiqué par tous les groupes[39]

Le mariage face à la modernité politique et la citoyenneté des femmes

Toutefois, pour comprendre le rôle du mariage dans la constitution des identités nationales, il faut souligner à quel point ce dernier a été important dans la critique de la « tradition » notamment à partir de la deuxième moitié du 19ème siècle. Dans l'Inde coloniale, le mariage a été mis en avant comme un facteur de changement sociaux, notamment autour de la question de l'âge du mariage, du remariage des veuves, des mariages inter-castes et intercommunautaires et selon Tanika Sarkar, la question de la conjugalité est l'une des matrices majeures du mouvement nationaliste au Bengale[40]. Parallèlement à cela, les notions d'amour et de consentement ont fait leur apparition dans les discussions sur le mariage. L'idée du mariage d'amour pré-date naturellement la période coloniale et la littérature, qu'elle soit d'inspiration religieuse ou profane, hindoue ou musulmane, de même que les mythes et récits populaires le montre bien, même s'il faut noter que beaucoup de mariages d'amour y ont une fin tragique. Toutefois, la période coloniale, en ce qu'elle implique la mise en place d'une vie sociale « à l'européenne » mais aussi des séjours en occident pour les jeunes hommes indiens de l'élite (mais pas seulement), a engagé une partie de la population dans un débat quant au mariage arrangé et mariage d'amour[41]. Pour la première fois, des « mariages d'amour » réels étaient présentés comme plus « respectables », « modernes » et « humains » que l'union traditionnelle indienne[42]. Le trouble expérimenté par les Indiens face à cette idée est d'ailleurs manifeste dans la littérature de l'époque, un exemple intéressant étant *Gora*, de Tagore, qui

[38] Les musulmans n'ont en théorie pas de caste, toutefois, sur le sous continent, les convertis (et l'ensemble de la société) ont généralement gardé la « mémoire » de leur caste, tandis qu'une distinction est faite entre les *ashraf* censés être d'origine extérieure au sous continent et plus « nobles » et les *ajlaf*, les « convertis ». L'intouchabilité n'est toutefois généralement pas pratiquée au même degré que dans la communauté hindoue. Voir notamment Marc GABORIEAU, *Un autre Islam*, Paris : Albin Michel, 2007, chapitre 8.

[39] Thomas TRAUTMANN, « The Study of Dravidian Kinship », IN Patricia UBEROI, *Family, Kinship and Marriage in India*, Delhi: Oxford University Press, p.74-90

[40] Tanika SARKAR, "Rhetoric against Age of Consent: Resisting Colonial Reason and Death of a Child-Wife," Economic And Political Weekly, vol. 28 (1993), p.1869

[41] Dipesh CHAKRABARTY, *Provincialiser l'Europe : La pensée postcoloniale et la différence historique.* 2009, p.16

[42] Un ouvrage de l'américaine Katherine Mayo, *Mother India*, publié en 1927, avait suscité un grand intérêt en occident (et de la colère en Inde), critiquant le mariage tel qu'il était pratiqué en Inde. L'ouvrage, caricatural au demeurant, visait toutefois plutôt l'âge des mariées que le caractère arrangé de l'union. Katherine MAYO, *Mother India*, Londres : Jonathan Cape Ltd, 1931 (1ère éd. : 1927), 391p.

traite à la fois du mariage d'amour et de la possibilité pour les liens affectifs de transcender les barrières sociales établies[43].

Parallèlement, des associations ont cherché à promouvoir des formes de mariage « atypiques » (intercastes et de veuves principalement) pour changer la société. Toutefois, l'idée que certains mariages puissent aller contre les normes sociales n'a pas systématiquement été couplée avec l'idée du mariage d'amour. En effet, des associations formées dans le but de promouvoir ces mariages pouvaient tout à fait reprendre le rôle traditionnel des parents. Bien sûr dans ce cadre, le mariage n'avait plus l'aspect coercitif qu'il avait pu avoir auparavant, notamment pour les (parfois très) jeunes femmes, néanmoins ce dernier demeurait une institution sociale, dans laquelle la compatibilité des futurs époux été mesurée par des personnes extérieures, sans que les intéressés soient romantiquement engagés. Toutefois, ces mariages étaient si ostracisant que peu de volontaires se présentaient, et les mariages intercommunautaires étaient beaucoup moins encouragés que les mariages inter-castes et de veuves.

Après l'indépendance, dans les deux pays, le consentement des époux est devenu la base du mariage, tandis que les femmes étaient, de par la constitution, d'égales citoyennes. La liberté de choix (hétéro)sexuel a par ailleurs été instaurée en Inde, où la sexualité extra ou pré maritale ne tombe généralement pas du coup de la loi[44], bien que la définition de l'adultère ait pendant longtemps été centrée exclusivement sur le droit de l'époux à avoir une épouse chaste et à la contrôler[45]. Au Pakistan, suivant l'interprétation classique de la *sharia*, la fornication (*zina*) peut être sanctionnée, n'a pas toujours été très bien distinguée du viol, notamment entre 1979 et 2006[46]. Malgré ces différences légales, dans les deux pays, la justice est généralement ambivalente vis-à-vis de la liberté sexuelle des femmes. Ainsi, la justice et la police indiennes comme pakistanaises se rendent souvent à l'interprétation proposée par les familles (de la « mariée ») du mariage d'amour ; une jeune fille enlevée par un homme et violée[47]. Les forces de l'ordre ne sont généralement pas dupes de la réalité, toutefois, elles choisissent de traduire dans le langage moderne « acceptable » (enlèvement/viol) un crime coutumier : soustraire une fille ou femme à l'autorité naturelle de ses gardiens. Dans un cas célèbre au Pakistan, « le mariage d'amour de Saima »[48] la Haute cour de Lahore avait finit par

[43] Ainsi, le héros, Gora, est élevé par une brahmane alors qu'il est en fait un Européen (donc intouchable dans l'orthodoxie brahmane). Sa mère est rejetée par son époux du fait de cette impureté. Gora lui-même ignore sa véritable identité, et se pose en défenseur de l'orthodoxie brahmane, ce qui l'empêche un temps d'accepter son attirance pour une jeune femme *brahmo samaj*, qui a elle-même été adoptée, et vient en réalité d'une famille brahmane orthodoxe. En parallèle de cela, son meilleur ami, un « vrai » brahmane, décide quant à lui d'épouser une femme appartenant vraiment au *brahmo samaj*, par amour et contre la volonté de leurs familles respectives. Rabindranath TAGORE, *Gora*, Paris : Privat/le Rocher, 2007 (1ère ed. : 1907), 705p.

[44] Pratiksha BAXI, Shirin RAI, and Shaheen ALI, "Legacies of common law: 'crimes of honour' in India and Pakistan," *Third World Quarterly*, vol. 27, no. 7, October 2006, p.1245.

[45] L'adultère est un crime qu'un homme commet en ayant une relation sexuelle avec une femme mariée (crime d'un homme contre un autre homme, l'inverse n'existe pas).

[46] L'ordonnance dite *Hudood* avait été promulguée par le général dictateur Zia-ul-Haq, afin d'administrer des châtiments conformes à la *sharia*, notamment dans les cas de fornication et viol, le premier devenant alors un crime contre l'Etat. L'ordonnance a été transformée en 2006, sans toutefois véritablement régler le problème. La fornication et l'adultère sont par ailleurs inclus dans le code pénal d'inspiration victorienne et toujours en vigueur depuis 1860 (avec des modifications).
Voir : http://www.pakistani.org/pakistan/legislation/1860/actXLVof1860.html#f176

[47] Prem CHOWDHRY, *op.cit.*, p.56-57.

[48] Pour une analyse extensive de cette affaire, voir Amina JAMAL, "Gender, Citizenship, and the Nation-State in Pakistan: Willful Daughters or Free Citizens?", *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 31, n°2, 2006, p.283-304

reconnaître le droit d'une jeune femme à se marier contre la volonté de son père, et refuser à son père la « garde » de sa fille, étudiante âgée de 22 ans. Toutefois, un des juges avait regretté de devoir se conformer au droit pakistanais et à la *sharia* dans cette affaire. En effet, selon lui, la famille devait être préservée comme un modèle national et un « bastion dans le cadre de la bataille culturelle avec l'Occident »[49].

Dans les cas, nombreux, où la famille choisit de faire elle-même « justice » par le meurtre, la police, puis le cas échéant la justice, ferment autant qu'il leur est possible les yeux. De même, les deux pays montrent une certaine tolérance vis-à-vis des décisions prises dans les systèmes de justice dits traditionnels comme les *khaap panchayat* (« conseils de castes », typiques notamment des Pendjab indien et pakistanais) ou encore des *jirgas* (conseils tribaux pashtounes), ainsi que vis-à-vis des « crimes d'honneurs » qu'ils soient commis à l'instigation de telles institutions ou directement par les familles[50]. Toutefois, on peut noter une récente inflexion, notamment au niveau des plus hautes juridictions (*Supreme Court*, *High Courts*) à se positionner plus fermement pour le droit au choix marital, et contre les crimes d'honneurs[51]. De même, récemment, la Cours suprême indienne, a jugé irrecevable des plaintes contre une actrice qui avait affirmée que le concubinage était une affaire de choix personnel. Toutefois, paradoxe de cette décision, un des motifs d'irrecevabilité était que le plaignant ne pouvait fournir la preuve que de tels propos lui avaient porté préjudice, par exemple en encourageant l'une de ses filles à avoir des relations sexuelles hors mariage[52]. Le contrôle sexuel des femmes demeure donc une norme sociale importante, et une prérogative majeure des pères. Mais comme on l'a vu au moment de la partition, l'Etat lui-même utilise la figure du patriarche, et le respect de l'autorité du père, de la communauté et de l'Etat nation se situent dans un fort continuum, ce qui explique pourquoi même dans le cas de l'accord du père (comme dans la situation de Sania Mirza), l'ensemble de la nation puisse se sentir concerné par le mariage d'une jeune femme à un étranger, et en particulier à un Pakistanais.

IV. La symbolique du mariage dans la relation entre les deux nations

Du mariage de raison à l'amour impossible

Avant la colonisation britannique, il est anachronique de parler de « nation » en Inde. Toutefois, les communautés hindoue, d'une part, et musulmane d'autre part, peuvent être perçues (de façon certes contestable et imparfaite) comme les ancêtres de l'Inde et du Pakistan. Or dès le 16ème siècle, le mariage était utilisé par les empereurs Moghols[53] comme un moyen d'alliance avec les familles hindoues, et notamment les rajputs, sans qu'il n'y ait de véritable conversion du côté des mariées. En effet, même si les femmes étaient officiellement converties à l'islam, elles étaient laissées libres de pratiquer leur religion originelle[54]. En revanche, leur ambiguïté religieuse ne se transmettait pas à leurs enfants, qui étaient musulmans. Il est intéressant de noter que ces alliances n'avaient pas des visées directement patrimoniales, puisque, dans la région en général, et dans le système social rajput en particulier, les femmes n'héritaient pas de la propriété, et ne pouvaient pas la transmettre. En

[49] *Ibidem*, p.293
[50] Pratiksha BAXI, Shirin RAI, and Shaheen ALI, *op.cit.*, p.1245-46.
[51] *Ibidem*, p.1248-1249
[52] « Live in, pre marital sex not an offence, observes court », *The Hindu*, 24 Mars 2010 http://www.hindu.com/2010/03/24/stories/2010032465121400.htm
[53] Les Moghols ont été la grande dynastie impériale qui a dominé le nord de l'Inde entre le 16ème et le 18ème siècle. Ils n'étaient pas les premiers gouvernants musulmans du Nord de l'Inde, puisque plusieurs sultanats s'étaient succédés à Delhi depuis le 13ème siècle.
[54] S. ZAIDI and A. INAYET, "Akbar's Relations with Rajput Chiefs and Their Role in the Expansion of the Empire," *Social Scientist*, vol. 22, no. 7/8, July 1994, p.79.

revanche, épouser des femmes locales permettait aux empereurs moghols d'affirmer leur supériorité (puisque dans le système de l'Inde du nord, donner une fille en mariage est une preuve de soumission) leur attachement au sol, et par ailleurs dotait une partie de leurs enfants d'oncles maternels puissants, dans un système social où l'oncle maternel est supposé protéger les intérêts des enfants de sa sœur. Toutefois, il n'était pas question pour les Moghols de donner leurs filles en mariage en dehors de l'islam ou même de leur propre famille. S'il n'est pas le premier (ou le seul) à avoir contracté de telles alliances matrimoniales, le cas de l'Empereur Akbar (1542-1605) est celui qui est le plus souvent cité pour les illustrer

Durant la période coloniale, la question du mariage entre les deux communautés est devenue une métaphore de leur destin en tant que nation séparée ou unie. Deux cas, l'un réel, l'autre littéraire, peuvent être discutés. Le premier cas concerne Muhammed Ali Jinnah, leader de la Ligue Musulmane durant la partition et considéré comme le « père » du Pakistan. Il était, de notoriété publique, un « mauvais » musulman, en ce qu'il ne respectait pas un certain nombre de préceptes fondamentaux. Il avait par ailleurs épousé une jeune femme parsie, Rattanbai Petit, dont le père, un riche industriel, était un client, devenu ami. Invité dans la maison d'été des Petit à Darjeeling, Jinnah aurait entrepris son hôte sur la question des mariages intercommunautaires, lequel aurait répondu que cela lui paraissait être une excellente chose pouvant aider à l'intégration nationale. Toutefois, lorsque, satisfait de cette réponse, Jinnah fit sa demande, il se heurta au refus de M. Petit et ce n'est que lorsque la jeune femme eut atteint sa majorité, qu'elle pu se convertir à l'islam et épouser Jinnah[55]. En revanche, lorsqu'après la mort de sa mère[56] (et avant la partition), leur fille unique, Dina, annonça à son père qu'elle allait épouser un non-musulman (un parsi), ce dernier s'y opposa, ainsi que le raconte M.C. Chagla ;

> « Jinnah (…) told her that there were millions of Muslim boys in India, and that she could have anyone she chose. Then the young lady, who was more than a match for her father, replied: 'Father, there were Millions of Muslim girls in India. Why did you not marry one of them?' »[57].

Son mariage marqua sa rupture avec son père, et paradoxalement, la fille du père du Pakistan ne se rendit que deux fois dans ce pays et resta en Inde. Ironiquement, un autre homme politique majeur pakistanais, Liaquat Ali Khan, le premier Premier ministre, avait épousé une non-musulmane, Sheila Irene Pant, fille d'un brahmane converti au christianisme. Elle s'était elle-même convertie à l'islam lors de son mariage, et est par la suite devenue, sous le nom de Begum Rana Liaquat Ali, une figure de proue du mouvement « pro-femmes » pakistanais, et a toujours été considérée comme très loyale au Pakistan.

Le second exemple est la romance imaginée par Mumtaz Shah Nawaz entre l'hindoue Mohini, et le musulman Habib, dans son roman, *The Heart Divided*[58]. Avant d'en venir à la romance proprement dite, il faut présenter l'auteure et son roman. Mumtaz Shah Nawaz appartenait à la haute société de Lahore, et était la fille de Jahan Ara Shah Nawaz, militante et politicienne engagée, que ce soit dans la cause des femmes ou de l'indépendance et plus tard du Pakistan. Mumtaz était également engagée dans le mouvement féministe, mais était politiquement plus proche du socialisme. Son roman est une chronique allant des années 1920

[55] M.C. CHAGLA, *Roses in December: An Autobiography*, Bombay: Bharatiya Vidya Bhavan, 1974 (3rd Edition, 1st edition: 1974), p.119.
[56] Les deux époux ont assez vite vécu de façon séparée, et Ruttie Jinnah est décédée très jeune.
[57] M.C. CHAGLA, *op.cit.* p.120
[58] Mumtaz SHAH NAWAZ, *The Heart Divided*, New Delhi : Penguin Books, 2004 (1ère ed.: 1957), 451p.

à la partition, et suivant une jeune musulmane, Zohra, qui doit progressivement renoncer à son rêve d'une Inde unie et indépendante. Ce rêve est symbolisé par la romance qui unit le frère de Zohra, Habib, et sa meilleure amie Mohini. Le mariage des deux jeunes gens rencontre l'opposition farouche des deux familles, et leur amour finit tragiquement, avec la mort de Mohini, épuisée physiquement par la lutte pour l'indépendance et moralement par son amour impossible. Il est crucial de noter que si cet amour est présenté sous un jour positif par l'auteur, c'est non seulement parce qu'il correspond à l'élan « moderne » de deux jeunes gens portés par l'amour, mais aussi parce qu'il conserve, comme le plus traditionnel des mariages arrangés, une dimension sociale majeure, ainsi que l'on peut le voir dans cette déclaration que Mohini fait à son amant:

> « I tried to judge whether my uniting my life with yours would be harmful or beneficial to the cause to which I have dedicated my life, and I decided that if I were to remain true my ideals, I should not hesitate (…) If we are to be a free country, we must break down these walls that divide our people. So many communities inhabit in this land of our and each has its own creed and way of life, but that should not lead to disunity. Yet we are disunited, because we don't mix and mingle together as we should. Now we must build a nation (…); and young people, like us, must have the courage to break down such customs and traditions as come in the way of unity. You are not merely you, and I'm not just I. We present two parts of a great people. Two parts that must harmonize and pull together if we are to gain freedom. »[59]

Le risque constitué par ce mariage vis-à-vis du même idéal politique et social, est également souligné dans l'ouvrage, à travers le personnage du grand-père de Mohini (un Pandit du Cachemire[60]) : « You believe in Hindu-Muslim unity without which our ideals cannot be realized. (…) Such marriages only antagonize the two peoples and push them further apart. »[61] L'auteure ne semble pas vouloir choisir entre les deux possibilités, et l'impossibilité finale du mariage symbolise dans le roman, la fin du rêve unitaire, qui se révèle inaccessible. L'union des deux communautés, les deux nations en devenir, est donc ici symbolisé par un mariage, qui serait, s'il avait en lieu, à la fois profondément moderne et traditionnel. Curieusement, alors que le roman évoque à plusieurs reprises les pratiques matrimoniales des empereurs moghols, le cas de Jinnah, dont Mumtaz Shah Nawaz avait forcément connaissance, n'est jamais évoqué. Il est impossible de savoir si c'est le respect, la pudeur ou encore l'échec de ce mariage qui explique ce silence, mais il est vrai que même aujourd'hui, le règne d'Akbar représente dans l'imaginaire sécullariste indo-pakistanais une forme d'âge d'or, où les deux communautés s'inter-mariaient dans le respect des deux religions (malgré une rapide conversion formelle)[62]. Alors que dans ce roman, il s'agit donc de revendiquer le droit au bonheur individuel tout en participant à un projet politico-social, on notera que dans l'affaire Sania-Shoaib, Sania Mirza a au contraire refusé l'idée que son mariage puisse être considéré autrement que comme une affaire privée.

---

[59] *ibidem*, p.166-167

[60] Incidemment, il s'agit de la caste de la famille de Jawaharlal Nehru, qui pourrait être considéré comme « le père de l'Inde », et avec qui l'auteur a entretenu une correspondance.

[61] Mumtaz SHAH NAWAZ, *op.cit.* p.188

[62] La littérature, puis le cinéma, ont d'ailleurs largement repris ce thème. Ainsi la légende de la « reine Jodha » et du roi « Akbar » se retrouve dans un film célèbre (et très populaire) de 1960, *Mughal-e-Azam*, de K.Asif (inspiré de la pièce Anarkali de Taj), et plus récemment dans un film cette fois centré sur Akbar et son épouse rajpoute *Jodhaa-Akbar* d'Ashutosh Gowariker (2008).

La métaphore du mariage était une figure majeure du nationalisme, quel qu'il soit. Ainsi, pour les partisans du Pakistan, l'idée du mariage forcée, dans lequel les musulmans perdraient leur identité, dépassés par la force et le nombre de la communauté hindoue était l'une des représentations du nationalisme unitaire. Inversement, les partisans d'une Inde unie, célébrait l'alliance entre les deux peuples, à l'image de Sarojini Naidu, personnalité majeure du mouvement nationaliste congressiste, dans ce texte intitulé « l'âme de la nation » :

> « There is an old folk-song that commemorates the bridals of Akbar's heir with the daughter of royal Rajput house; and the bride's father says with a touching humility (…): 'My daughter within the house shall be a slave and all my kinsfolk thy bondsmen'
> And Akbar replies
> 'Nay, thy daughter within my house shall be a queen and all thy kinsfolk my sirdars' »[63]

Cette recherche de l'unité par le mariage, quoiqu'ayant été invalidée par la partition à toutefois perdurée. Ainsi, Begum Aizaz Rasul, une femme politique musulmane mais ayant fait le choix de rester en Inde explique qu'elle a mariée l'une de ces filles à un Pakistanais (et que sa fille est donc partie pour le Pakistan) avec la bénédiction du Premier Ministre Jawaharlal Nehru qui y aurait vu une occasion de pratiquer la « diplomatie par le mariage » vantée des décennies plus tard par une ministre pakistanaise[64]. Toutefois, après la partition, c'est surtout au sein de la culture populaire que de telles unions ont été célébrées.

La persistance de la symbolique de l'union entre les deux nations dans la culture populaire

L'idée du mariage intercommunautaire et transfrontalier demeure un sujet courant dans la culture populaire, et notamment le cinéma dit de *bollywood*. Ainsi, au début des années 1990, le film *Henna* raconte l'amour, et le sacrifice, d'une jeune pakistanaise pour un hindou, arrivé suite à un accident au Pakistan. Plus récemment, *Veer Zaara* relate les amours contrariés de Veer, un sikh indien et Zaara une musulmane pakistanaise. *Jodhaa- Akbar,* film consacré à la romance (sans doute imaginée) entre l'empereur Akbar et son épouse rajpoute Jodhaa, sont deux films qui se font de façon très explicites les chantres de l'harmonie communautaire, et d'une vision de « l'Inde » où la différence religieuse serait une richesse qui n'empêche pas, non seulement la cohabitation des deux communautés, mais aussi l'intimité la plus profonde.

Cette vision relativement positive de l'union transnationale est sans doute liée au fait que, si elles touchent certainement d'autres groupes de la population, c'est surtout au sein de la *« jet-set »* artistique, sportive et télévisée que les unions transfrontalières sont le plus publicisées. En effet, si obtenir des visas pour visiter l'un ou l'autre des pays demeure difficile, cela reste plus aisé pour les artistes. A ce titre, le milieu artistique est resté fidèle à l'idée d'une « tradition » commune à l'ensemble du sous-continent. Par ailleurs, le milieu cinématographique et artistique de *bollywood* a gardé un hindi très « ourdouisé » comme *lingua franca* et les mélanges entre hindous et musulmans sont monnaies courantes. Il convient toutefois de noter que dans les deux films que nous venons d'évoquer (*Henna* et *Veer Zaara*), qui sont Indiens, l'union est à l'avantage de l'Inde, qui « prend » au Pakistan

[63] Sarojini NAIDU, "The Soul of India", In Verinder GROVER, *Indian Politcal System and Constitution-Making,* Delhi : Deep & Deep Publications, 1997, p.5

[64] Qudsia AIZAZ RASUL, *From Purdah to Parliament,* Dehli: Ajanta, 2001, p.158. Paradoxalement, la sœur de Nehru avait dans sa jeunesse (à la fin des années 1910) eut le projet d'épouser un musulman, ce que sa famille avait fortement découragé. Vijaya Lakshmi PANDIT, *The Scope of Happiness,* New York : Crown Publisher, 1979, p. 65

une femme. En outre, les deux films, quoique tournés dans le but de rapprocher les peuples en soulignant leur proximité (le premier entre les deux portions du Cachemire, le second entre les deux Pendjab) dépeignent l'Etat pakistanais de façon assez négative.

Mariages et unions transfrontalières : la trahison

Il n'existe pas aujourd'hui de statistiques précises quant aux mariages transnationaux entre les deux pays. Ces derniers existent toutefois, notamment entre membres d'une même communauté religieuse[65]. S'ils ne sont pas interdits par les deux pays, ils sont regardés de façon suspicieuse des deux côtés de la frontière, en particulier par le pays qui « perd » une femme. On en a vu l'illustration avec la justification donnée par le gouvernement pakistanais à la non-symétrie du droit à transmettre la nationalité par le mariage. Dans le cas de l'Inde, de telles asymétries n'existent plus dans le droit de la nationalité, sauf dans les cas concernant les Pakistanais. Ainsi, un document diffusé par la police du Rajasthan aux étrangers (le Rajasthan est un Etat du nord ouest de l'Inde, frontalier du Pakistan) stipulait qu'il existait des règles spécifiques aux Pakistanais, qui ne peuvent obtenir que des prolongations de courte durée de leur visa de séjour sauf les membres d'une une minorité religieuse (hindoue ou sikhe), pour une Pakistanaise épousant un Indien et décidant de demeurer en Inde (mais pas un Pakistanais épousant une Indienne), une Indienne revenant du Pakistan après le décès de son mari Pakistanais ou un divorce, et sans proche (homme) pour subvenir à ses besoins au Pakistan[66]. Cette réglementation souligne à quel point les unions sont perçues différemment par chacun des pays selon qu'ils « gagnent » (ou récupèrent) une femme ou la « perdent », dans le cadre d'une rivalité « entre hommes ».

Cette rivalité est fortement liée à la colonisation durant laquelle les Britanniques avaient développé une stratégie de dénigrement des colonisés, en opposant leur caractère « efféminé » à « l'esprit chevaleresque britannique ». Toutefois, cela ne s'appliquait pas à tous les colonisés et les musulmans étaient supposés « virils », ainsi que les sikhs et les rajpoutes. Ceci leur donnait notamment le droit d'être catalogués comme « castes martiales » et donc d'être recrutés dans l'armée. Ces stéréotypes se sont transmis aux nations, et une partie du nationalisme pakistanais repose sur l'idée que les hindous/Indiens sont « efféminés ». Cette qualité s'était d'ailleurs transmise dans l'imaginaire collectif aux Pakistanais bengalis (qui formaient près de la moitié de la nation jusqu'en 1971, et étaient supposés être des « hindous convertis » à la différence des Pakistanais de l'ouest qui seraient extérieur au sous-continent), ce qui explique d'ailleurs en partie le recours au viol de masse comme arme de guerre durant la guerre de 1970-71, afin, dans la rhétorique « pakistanaise de l'ouest » de « purifier » la race bengalie. L'imagine de l'hindou efféminée est toujours présente au Pakistan[67] et idée d'une supériorité sexuelle des Pakistanais/musulmans vis-à-vis des Indiens/hindous était tout à fait manifeste dans les commentaires suscités par l'affaire Sania-Shoaib. Dans la perspective de cette rivalité sexuelle, choisir un époux (ou un amant) de l'autre côté de la frontière, s'est alors pour une femme trahir son pays.

Ceci est d'ailleurs illustré par une autre « affaire » récente concernant une « starlette » pakistanaise, Veena Malik, qui a suscité la controverse lors de sa participation à l'émission de télé réalité indienne *Big Boss.* En effet, elle a alors tissé des liens considérés comme « inappropriés » avec un autre participant Indien et hindou de l'émission. Des personnalités

[65] Shazman SHARIFF, « The Great Divide », *Dawn*, 5 novembre 2004.
[66] « Guidance to foreigners visiting Rajasthan » disponible sur http://rajpolice.nic.in/fro.htm
[67] Shahnaz ROUSE, *Shifting Body Politics: Gender, Nation, State in Pakistan*, New Delhi : Women unlimited, 2004, p.111

politiques et religieuses l'ont notamment accusée de « salir » l'image de l'islam et du Pakistan en Inde. Pourtant, Veena Malik n'a jamais posé comme un parangon de vertu, et est par ailleurs une « chanteuse/actrice », ce qui va, en tous les cas, contre la conception de l'islam plus stricte qu'ont ces personnalités. Le problème semble donc être avant tout qu'elle une Pakistanaise musulmane (donc une « vraie » Pakistanaise) aille « frayer » avec l'ennemi, c'est-à-dire un Indien hindou. Cette répugnance face à une possible union intercommunautaire est certes parfaitement rationnelle dans une perspective islamique, mais l'attention de dignitaires religieux ou des tenants de l'islam politique pour les agissements d'une actrice de second rang au sein d'une émission de téléréalité révèle les liens persistants, plus de 60 ans après la partition et l'indépendance, entre identité de genre, identité nationale et identité religieuse, dans la compréhension des relations intercommunautaires et indo-pakistanaises.

Sexualité et identités au sein de la nation

Dans les deux pays, l'identité religieuse est considérée comme une composante fondamentale de l'identité, et la préservation de cette identité est une prérogative que la « communauté » peut faire valoir auprès de ces membres, en particulier de sexe féminin. Ainsi, sur son site internet, le Bajrang Dal, le mouvement de jeunesse du Vishwa Hindu Parishad, une organisation d'extrême droite hindoue, propose une section intitulée « Beware Hindu and Sikh Girls ! Muslims want you ». Sur cette page, et avec la preuve « d'un authentique tract » d'une « organisation musulmane », les jeunes femmes sont averties que les hommes musulmans cherchent à les séduire pour les convertir, et que « si [elles] épousent un homme musulman, (…) [elles] perdront leur identité »[68]. Cette crainte n'est d'ailleurs pas l'apanage de l'extrême droite hindoue. Lors d'un entretien, un élu hindou du Pakistan, affilié à un parti majoritairement musulman et se disant attaché à l'idéal d'unité du peuple pakistanais au-delà de la différence religieuse, expliquait qu'une loi contre la conversion forcée était particulièrement nécessaire car « certaines personnes hypnotisent (sic) les filles des minorités, et les forcent à se convertir »[69].

Ainsi, la « protection » par les Etats de « leurs filles » reproduit les attitudes des communautés religieuses, et particulièrement des communautés musulmane et hindoue (comme métonymie des nations pakistanaise et indienne) dans leurs relations l'une vis-à-vis de l'autre. Ceci ne signifie pas que ces mariages n'arrivent pas, mais cela limite doublement l'autonomie des femmes des minorités religieuses (hindoue au Pakistan, musulmane en Inde). Ainsi, si Sania Mirza avait fait le choix d'un partenaire Indien hindou, cela aurait probablement suscité l'ire d'une partie de la communauté musulmane mais aussi, s'il s'était converti à l'Islam, de l'extrême droite hindoue, même si les mariages intercommunautaires sont bien acceptés dans certaines franges des deux sociétés. En se mariant dans sa communauté, mais en dehors de l'Inde, Sania Mirza renvoie la nation indienne à sa fragilité identitaire, tandis qu'elle semble renforcer l'idée d'une « nation musulmane » sur le sous-continent, et donc l'idéologie à la base de la fondation du Pakistan. Qu'elle rejette cette idée en affirmant sa loyauté à l'Inde et refusant de prendre la nationalité pakistanaise a d'ailleurs été rapidement oublié au Pakistan.

V. Conclusion

L'Inde et le Pakistan sont des Etats où genre et nationalisme se rencontrent de façon souvent surprenante. Ce sont des nations qui ont une grande capacité à assimiler les « épouses ». Bien

[68] Notre traduction. http://hinduunity.org/bewaregirls.htm
[69] Entretien avec Dr. Mahesh Malani, Islamabad, le 14 novembre 2010.

que cela n'ait pas été sans controverses, l'une des femmes les plus importantes politiquement en Inde aujourd'hui est née italienne, est n'est arrivée que tardivement dans le pays dont elle est aujourd'hui l'une des représentantes du peuple, et la présidente du parti au pouvoir. Côté pakistanais, dès les années 1970, une native du Comté de Kerry en Irlande siégeait à l'Assemblée nationale, représentante du Baloutchistan, province considérée comme extrêmement conservatrice. Mais l'on ne trouve pas de cas inverses, où des Indiennes et des Pakistanaises auraient « ramené » un époux, pour faire de lui un Indien ou un Pakistanais, et ceci aurait été en tout état de cause légalement difficile. Ce n'est d'ailleurs pas une particularité pakistanaise ou indienne, et beaucoup d'Etats ont établi leur droit de la nationalité sur des fondements patrilinéaires et patrilocaux. Toutefois, cette question du rapport des femmes à la nationalité et à l'identité trouve une expression particulière dans le cadre de la rivalité indo-pakistanaise, ou se mêlent à différents niveaux les attentes sociales traditionnelles vis-à-vis des femmes, une histoire d'alliances complexes, et une rivalité qui a toujours eu un aspect sexuel. Ceci explique sans doute pourquoi, alors que notamment du fait de l'émigration et du phénomène diasporique, les normes patrilinéaires et patrilocales sont sans cesse remises en cause, l'union entre un-e Pakistanais-e et un-e Indien-ne est une telle source d'émotions et de controverses.

Dans le cas du mariage entre Sania Mirza et Shoaib Malik, une autre grille de lecture possible aurait pu être celle du sport. En effet, les deux protagonistes sont des sportifs de haut niveaux, qui ont défendu les couleurs de leur pays et qui dans le cas de Sania Mirza le font toujours. Ceux qui du côté indien critiquait le mariage de Sania Mirza remettait en cause sa capacité à être loyale à sa nation tout en épousant un membre de la « nation ennemie ». Que le sport soit une arène symbolique majeure dans l'affrontement entre les deux nations, mais aussi un domaine dans lequel la diplomatie peut se déployer, est certain. Ainsi, récemment la demi-finale disputée de la coupe du monde de cricket dans laquelle se sont affrontés les deux pays a paradoxalement été le théâtre d'un fort rapprochement entre les deux pays. Les dirigeants politiques ont suivi le match côte à côte, tandis que dans la presse le ton était à l'insistance sur les similitudes unissant les deux populations, et après le match, même du côté des perdants (le Pakistan), les félicitations aux vainqueurs semblaient de mise. Ce *fair-play* tranche fortement avec la polémique autour d'un mariage, pourtant censé être un événement heureux pour tout le monde (contrairement à une rencontre sportive, où il y a forcément un perdant). Mis en perceptive, ces deux « événements » illustrent bien la complexité de la relation entre les deux pays, dans laquelle ce qui sépare est souvent mieux accepté que ce qui rassemble.

Bibliographie

Ouvrages

BASU, Aparna, *Mridula Sarabhai: Rebel with a Cause*. New Delhi : Oxford University Press, 1996, 273p.

CHAGLA, M.C., *Roses in December: An Autobiography,* Bombay: Bharatiya Vidya Bhavan, 1974 (3rd Edition, 1st edition: 1974), 532p.

CHAKRABARTY, Dipesh, *Provincialiser l'Europe : La pensée postcoloniale et la différence historique,* Paris : Editions Amsterdam, 2009, 382p.

CHAUDHURI, Maitrayee, *Indian Women's Movement: Reform and Revival*, London: Sangam Books, 1993, 210p.

FORBES, Geraldine, *Women in Modern India*, Cambridge: Cambridge University Press, 1996, 289p.

GABORIEAU, Marc, *Un autre Islam*, Paris : Albin Michel, 2007, 339p.

MAYO, Katherine, *Mother India*, Londres : Jonathan Cape Ltd, 1931 (1ère éd. : 1927), 391p.

NANDY, Ashis, *L'ennemi intime,* Paris: Fayard, 2007, 171p.

ROUSE, Shahnaz, *Shifting Body Politics: Gender. Nation, State in Pakistan,* New Delhi: Women unlimited, 2004, 155p.

Contributions à des ouvrages collectifs :

BAIXAS, Lionel, "Thematic Chronology of Mass Violence in Pakistan, 1947-2007", *Online Encyclopedia of Mass Violence*, [online], published on 24 June 2008, accessed 9 March 2011, URL : http://www.massviolence.org/Thematic-Chronology-of-Mass-Violence-in-Pakistan-1947-2007, ISSN 1961-9898

NAIDU, Sarojini. "The Soul of India". In GROVER, Verinder. *Indian Politcal System and Constitution-Making.* Delhi : Deep & Deep Publications, 1997. 800p (p.3-8)

SINHA, Mrinalini, "Unraveling Masculinity and Rethinking Citizenship: A Comment," In Stefan DUDINK, Karen HAGEMANN, and Anna CLARK, (ed.), *Representing Masculinity: Male Citizenship in Modern Western Culture*, New York: Palgrave MacMillan, 2007, p. 261-274

SINHA, Mrinalini, "Gender and Nation". MORGAN, Sue (ed.), *The Feminist History Reader*, Abingdon: Routledge, 2006, p.324-338

TRAUTMANN, Thomas, « The Study of Dravidian Kinship ». IN UBEROI, Patricia, *Family, Kinship and Marriage in India*, Delhi: Oxford University Press, 1992, p.74-90.

Articles de périodique :

BAXI, Pratiksha, RAI, Shirin, ALI, Shaheen, “Legacies of common law: ‘crimes of honour’ in India and Pakistan,” *Third World Quarterly* 27, n° 7, October 2006, p.1245

BLOOM, David, REDDY, P. H., “Age Patterns of Women at Marriage, Cohabitaltion, and First Birth in India,” *Demography*, vol. 23, n°4, novembre 1986, p.512.

CHOWDHRY, Prem, “Private Lives, State Intervention: Cases of Runaway Marriage in Rural North India,” *Modern Asian Studies*, vol. 38, 2004, p.55-84.

JAMAL, Amina, “Gender, Citizenship, and the Nation-State in Pakistan: Willful Daughters or Free Citizens?”. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 2006, vol. 31, n°2. p.283-304

KEATING, Christine, “Framing the Postcolonial Sexual Contract: Democracy, Fraternalism, and State Authority in India,” *Hypatia*, vol. 22, Fall 2007, p.130-145.

MENON, Ritu, BHASIN, Kamla, “Recovery, Rupture, Resistance: Indian State and Abduction of Women during Partition”, *Economic and Political Weekl,* 24 April 1993 [WS], p.2-11.

SARKAR, Tanika, “Rhetoric against Age of Consent: Resisting Colonial Reason and Death of a Child-Wife”, *Economic and Political Weekly*, vol. 28, n° 36, Septembre 1993, p. 1869-1878

ZAIDI, S., INAYET, A., “Akbar's Relations with Rajput Chiefs and Their Role in the Expansion of the Empire,” *Social Scientist* 22, no. 7/8 (July 1994), p.79.

Littérature éditée par des partis politiques et ONG :
HAQ SAHIBZADA, Mobibul, *Women, Family and Islam*, Islamabad, Women Commission Jamaat-e-Islami Pakistan, 2005, 179p.

Textes gouvernementaux et juridiques:
Inde:
Constituent Assembly of India Debates (proceedings), vol.3, 29 avril 1947, p.22

Memorundum CA/63/Cons./47, reproduit dans *Constituent Assembly of India Debates (proceedings),* vol. 4, 21 juillet 1947, p.39

« Guidance to foreigners visiting Rajasthan” disponible sur http://rajpolice.nic.in/fro.htm

Pakistan:
Federal Shariat Court, décision du 12 décembre 2007 dans « suo moto notice n°1/K of 2006 », p.4-5

Code pénal pakistanais :
http://www.pakistani.org/pakistan/legislation/1860/actXLVof1860.html#f176

Romans et autobiographies :

AIZAZ RASUL, Qudsia (Begam), *From purdah to parliament*, Dehli: Ajanta, 2001, 236p.

PANDIT, Vijaya Lakshmi, *The Scope of Happiness*, New York: Crown Publisher, 1979, 333p.

SHAH NAWAZ, Mumtaz, *The Heart Divided*, New Delhi : Penguin Books, 2004 (1ère ed.: 1957), 451p.

TAGORE, Rabindranath, *Gora*, Paris : Privat/le Rocher, 2007 (1ère ed. : 1907), 705p.

Articles de Presse

SHARIFF, Shazman, « The Great Divide », *Dawn*, 5 novembre 2004.

SHARMA, Kalpana, « There's something about Paki men", *Times of India*, 6 avril 2010

SRIVASTAVA, Arunima « *Cross border marriages... Do they last?* », *Times of India*, 6 avril 2010
http://toi.timesofindia.indiatimes.com/life/relationships/man-woman/Cross-border-marriages-Do-they-last/articleshow/5766080.cms

« Live in, pre marital sex not an offence, observes court », *The Hindu*, 24 Mars 2010
http://www.hindu.com/2010/03/24/stories/2010032465121400.htm

"Sania should follow tradition, play for Pakistan after marriage: PTF chief". *Times of India.* 1 avril 2010.
http://timesofindia.indiatimes.com/sports/events-tournaments/Sania-should-follow-tradition-play-for-Pakistan-after-marriage-PTF-chief/articleshow/5750280.cms

« Parliamentarians hail Sania-Shoaib engagement ». *The Nation.* April 01, 2010.
http://www.nation.com.pk/pakistan-news-newspaper-daily-english-online/Sports/01-Apr-2010/Parliamentarians-hail-SaniaShoaib-engagement

« Shiv Sena attacks Sania, asks her to marry an Indian ». *Hindustan Times*. April 02, 2010,
http://www.hindustantimes.com/Now-Shiv-Sena-attacks-Sania-asks-her-to-marry-an-Indian/H1-Article3-526074.aspx

« BJP protests Sania's marriage ». *The Hindu.* 4 avril 2010
http://www.hindu.com/2010/04/04/stories/2010040459350300.htm

"I have neither seen nor met Ayesha: Shoaib". *The Hindu.* 6 avril 2010.
http://www.hindu.com/2010/04/06/stories/2010040662171200.htm

"Police case against Sania Mirza for marrying Shoaib Malik". *Times of India*, 6 avril 2010
http://economictimes.indiatimes.com/articleshow/5767835.cms

"Women's groups pitch in, extend support to Ayesha". *Times of India*, Apr 7, 2010
http://timesofindia.indiatimes.com/city/hyderabad/Womens-groups-pitch-in-extend-support-to-Ayesha-/articleshow/5768691.cms

"Court tells police to register case against Shoaib-Sania" *The Hindu*, 21 avril 2010
http://www.thehindu.com/news/cities/Hyderabad/article406989.ece

"Khawateen parliament parliamentarian ko Paakistaan haquuq ki hafaazat karna hogii : Firdous Ashiq Awan" ("Firdous Ashiq Awan: "Les femmes parlementaires doivent surveiller le droit pakistanais". *Jang*, 5 aout 2010, (front page)

« Sania Mirza a great 'shaker' in Pakistan », *Times of India*, 25 mai 2011.
http://timesofindia.indiatimes.com/city/hyderabad/Sania-Mirza-a-great-shaker-in-Pakistan/articleshow/8562526.cms

« Sania-Vesnina beat Huber-Raymond to enter French Open finals », *Times of India*, 2 juin 2011.
http://timesofindia.indiatimes.com/sports/events-tournaments/french-open-2011/indian-challenge/Sania-Vesnina-beat-Huber-Raymond-to-enter-French-Open-finals/articleshow/8685684.cms

Sites internets :
Geo TV
http://www.geo.tv/important_events/2010/saniashoaibwedding/english_10_04_2010.asp

Blog de Ambeer Rahim Shamsi:
Ambeer RAHIM SHAMSI, "Couldn't she just find a nice Indian boy?". (note de blog) postée le 3 avril 2010. http://blog.dawn.com/2010/04/03/couldn%E2%80%99t-she-just-find-a-nice-indian-boy/.

Youtube (vidéo de Saina Nehwal)
http://www.youtube.com/watch?v=mIPl8whMgSM,

Hindu Unity
http://hinduunity.org/bewaregirls.htm

Entretiens:
Entretien avec Dr. Mahesh Malani, député élu à un siège réservé aux minorités religieuses, Islamabad, le 14 novembre 2010.
Entretiens avec des groupes de jeunes, Islamabad, novembre 2010